



L'EDITO

Chère Saint-Claïroise, Cher Saint-Claïrois,

Bonne rentrée scolaire à tous nos jeunes Saint-Claïrois ! Les CM2 de l'année passée on eu la chance de s'être vu offert une calculatrice par la commune pour féliciter tous leurs efforts mais aussi montrer notre soutien pour leur rentrée en 6e. Nous leur souhaitons tous plein d'épanouissement.

Pour cette année 2023/2024, nous avons la chance d'avoir pu conserver toutes nos classes et ce, grâce à l'engagement de tous les parents, professeurs, élus et même député ! Un grand merci aux élus départementaux et municipaux pour nous avoir soutenu dans le maintien de nos classes.

Le forum des associations a fait son retour ! Vous avez pu rencontrer les associations, parler et trouver vos nouveaux hobbies. Un grand merci à toutes les associations qui se sont montrées présentes pour cette deuxième édition. Toutes les associations ont pu reprendre leurs activités ce début de mois, n'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements si vous êtes intéressé par leur programme.

La région a subit de très fortes chaleurs à la fin du mois d'août, s'élevant à un alerte rouge canicule. Deux salles communales ont été ouvertes pour offrir un espace climatisé pour les personnes les plus vulnérables. Pour vous informer, nous sommes passés par tous nos canaux de diffusion dont la téléalerte. Le service de téléalerte nous permet de vous envoyer directement, par sms, des informations urgentes notamment vis-à-vis du Plan Communal de Sauvegarde.

Si vous n'êtes pas encore inscrit à la téléalerte,  
pensez à vous rendre en mairie ou à vous inscrire sur le site internet via le formulaire dédié.

Cette lettre est aussi l'occasion pour moi de vous parler des facteurs-trices victimes d'agressions canines. 108 facteurs-trices ont été agressés et mordus par un chien en 2022. S'assurer que votre chien ne peut pas atteindre le facteur est essentiel, même si votre chien n'est pas méchant, ils restent imprévisibles. Demander votre stickers à la poste pour signaler la présence d'un chien à aposer sur votre boîte aux lettres.

En vue du Plan de Prévention des Risques Technologiques, la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône et la commune mettent en place une convention pour vous accompagner dans la mise en oeuvre des travaux de protection à réaliser. Apprenez-en plus dans le dossier !



LES BONS PLANS

Sandrine LECOUTRE, Maire

Vous venez d'emménager sur la commune ?  
Rendez vous en mairie pour obtenir votre package de bienvenue !

Le pique du moustique-tigre est sur la période août / septembre.

Pensez à réaliser les 6 actions de "la check-list des bons gestes" disponible sur notre site internet.

Rubrique "Ma ville" -> "Je lutte avec ma commune contre les nuisibles".

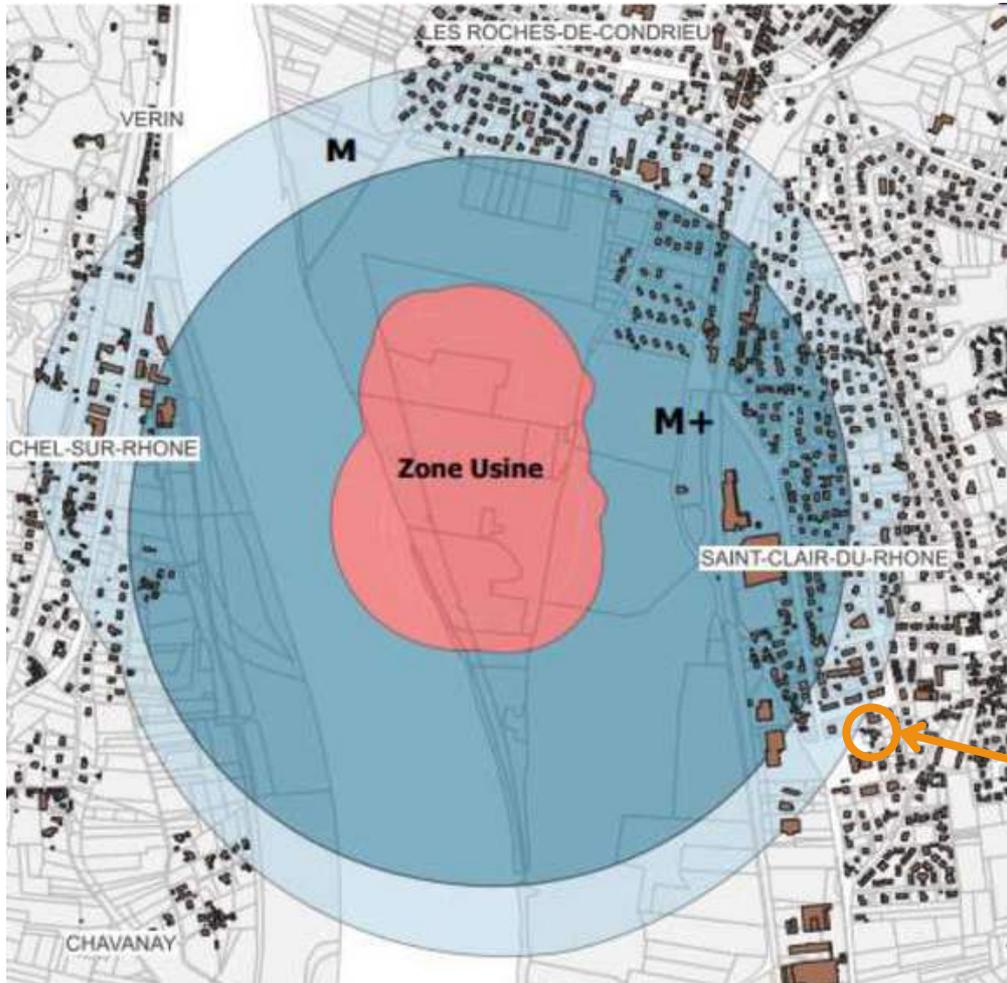


## Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Une convention d'accompagnement du programme d'intérêt général du PPRT a été mise en place par la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (CC EBER) et la région.

Le PPRT de la société ADISSEO a été approuvé par arrêté interdépartemental du 18 juillet 2018 (disponible sur notre site internet). Il s'agit d'un risque toxique et 506 logements sont concernés par des prescriptions de travaux dont 305 sur Saint-Clair-du-Rhône.

**Qu'est-ce qu'un risque toxique ?** C'est le risque de contamination de l'air par une substance chimique rejetée dans l'atmosphère sous forme de nuage suite à un accident industriel.



### Quel est l'enjeu de cette convention ?

Vous accompagner pour faciliter la mise en œuvre des travaux de protection à réaliser chez vous vis-à-vis des risques technologiques définis et prescrits par le PPRT de Saint-Clair-du-Rhône.

### Mais plus exactement, qui est concerné ?

Toutes les habitations construites avant la date d'approbation du PPRT de Saint-Clair-du-Rhône (18 juillet 2018) sur la zone bleue M+.

Mairie de St Clair du Rhône

### Je suis concernée, comment suis-je accompagnée ?

L'accompagnement est gratuit, complet et personnalisé. Celui-ci inclut :

1. L'explication de la démarche et des obligations afférentes aux propriétaires ;
2. La réalisation des visites et des diagnostics prescrits, pour préciser les besoins en travaux ;
3. L'aide à l'élaboration du projet définitif de travaux, la validation des devis, l'accompagnement financier (plan de financement, saisie de Procivis...);
4. La vérification de la conformité des travaux réalisés ;
5. Le financement à 100% des travaux par l'État, l'industriel, la CC EBER, la région et le département (aucun frais ne sera à la charge du particulier).

**Cette convention assure donc un suivi et un soutien mais aussi un accompagnement financier dans la réalisation de ces travaux.**



Pour obtenir l'accompagnement, la démarche doit venir de vous.

Très prochainement, les premiers outils pour obtenir votre accompagnement seront disponibles.

Abonnez-vous au Panneau Pocket de la Mairie pour être les premiers à être informé.

Pour en apprendre plus sur la convention, rendez-vous sur notre site internet, rubrique "Urbanisme".



SANTÉ SOCIALE

## FRANCE VICTIMES 38 APRESS

Aide aux victimes et accès au droit



Contact pour une prise de rendez-vous :

04 74 53 58 13

Permanence principale à Vienne :

43, rue Victor Hugo

Horaires du lundi au vendredi :

09h - 12h & 14h - 19h

Permanence à la gendarmerie

de St Clair du Rhône :

Les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h

L'association France Victimes 38 propose des groupes de parole autour des violences conjugales. C'est un espace d'écoute et d'échange dans la bienveillance pour sortir de l'isolement. L'association réalise par ailleurs, à la demande des magistrats, des médiations pénales, des missions d'administration adhoc, des auditions de mineurs dans un cadre civil, des enquêtes sociales rapides et des mesures de contrôle judiciaire socio-éducatif.

Une équipe pluridisciplinaire de juristes et psychologues formés en victimologie vous accueillent, vous accompagnent et vous soutiennent.



VIE EN COMMUNAUTÉ

## VOS ÉLUS, VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS



Les 27 conseillers de la commune se sont engagés pour la collectivité, le territoire et l'ensemble de ses habitants, ils sont à votre écoute pour tous vos projets pour la commune.

Dans le cadre de la démarche "Habitant citoyen", vous avez la possibilité de solliciter directement les élus en charge de votre zone (retrouvez la carte des zones sur le site internet). Contactez les via : leur adresse mail : (remplacer le [x] par le numéro de votre zone) : [elu.zone\[x\]@st-clair-du-rhone.fr](mailto:elu.zone[x]@st-clair-du-rhone.fr) ou les « box » dans votre zone (retrouvez leurs emplacements sur le site).



LE CLARIANA

## LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Le foyer pour personnes âgées, Le Clariana, organise des rencontres intergénérationnelles avec les enfants du Pôle Petite Enfance et de l'ACCRO.



Elles prennent place sous forme d'après-midi jeux, contes, musique ou encore sorties.

Ces rencontres jouent le rôle d'acteur social et bénéficient aux deux parties.

Pour les résidents du Clariana, véritable lien social qui rompt l'isolement auxquels certaines personnes âgées sont confrontées. Ce moment leur donne la possibilité de s'exprimer librement sans jugement. De plus, ils peuvent partager leur expérience de vie et donner des conseils aux enfants qui seront à l'écoute. Ainsi, grâce aux ateliers proposées, les résidents sont stimulés cognitivement. Des études ont d'ailleurs mis en avant qu'après ces rencontres inter-âges, les personnes âgées avaient un meilleur moral et se sentaient plus optimistes.

Et d'un autre côté, pour les enfants, c'est une expérience bénéfique pour leur apprentissage social notamment. Ces moments leur permettent de prendre conscience des différences de chacun, le temps qui passe et le respect d'autrui. Et ils apprennent aussi à s'adapter à l'autre en fonction de ses difficultés (malentendant, malvoyant, personne à mobilité réduite...).

Pour résumer, les rencontres intergénérationnelles sont des moments de partages riches pour tous les âges !



LA CC EBER

## COMPOSTAGE

Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024.



### Quels déchets sont concernés ?

Les déchets biodégradables c'est-à-dire les déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants.

### Quels objectifs ?

- Les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée, selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement.
- Valoriser, sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

### Et pour nous ?

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône fait partie des communautés de communes qui se sont déjà engagés dans la démarche ! Elle propose l'acquisition d'un composteur en bois ou plastique (selon le stock disponible) de 300 litres, contre une contribution financière et la possible participation à une formation sur les notions de base du compostage.

### Comment faire pour en obtenir un ?

Rien de plus facile, rendez vous au siège de la Communauté de Communes à Saint-Maurice-l'Exil pour récupérer votre composteur contre une contribution financière.

Pour plus d'informations : [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr) ou contactez le 04 74 29 31 15.



L'AGENDA



VIE ASSOCIATIVE

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE À 18:30**

A l'Espace Paul Benatru  
TEC fait sa présentation de saison 2023-2024 avec  
"Oskar & Vikto se mélangent les morceaux", Demi  
quator accord/vocaléon.

Tout public.

En cas de pluie : salle de spectacle.

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE DÈS 10:00**

Journée européenne du Patrimoine  
à la Salle de la chapelle, Glay

Dans le cadre de la journée du patrimoine, venez  
échanger dès 10h sur les quartiers de Glay, la Varèze, le  
château de Prailles - apportez vos souvenirs, vos photos,  
documents. Avec le concours de l'association 1804 St Clair  
Patrimoine

L'occasion aussi d'en apprendre plus sur le Rhône et son  
rôle dans l'histoire de la ville à 15h avec le spectacle :

"Rhône, de rivages en visages" de la cie de La Rigue.

GRATUIT

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE À 20:30**

Concert de Jazz avec Racine de Swing  
à la Salle de spectacle



Leur répertoire vient puiser son inspiration dans  
l'univers très ouvert du jazz dit "Manouche" où  
l'on retrouve de nombreux titres composés  
et/ou enregistrés par Django Reinhardt et  
Stéphane Grappelli, des standards américains,  
français, sud-américains, des traditionnels  
d'Europe Centrale et quelques incursions pop-  
rock.

Billetterie sur place. Règlement espèces ou chèque

Adulte : 8€ / - de 12 ans : 6€ / - de 6 ans : gratuit

Réservation au : 06.15.38.49.42

ou par email : culture@mairie-stclairdurhone.com

**JEUDI 21 SEPTEMBRE À 20:00**

Assemblée générale du Sou des écoles laïques au  
Foyer Georges Nemoz.

Contact : 07 82 33 81 32

**SAMEDI 23 DE 10:00 À 20:00 &  
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE DE 10:00 À 18:00**

- Le Salon du bien-être par le Comité des Fêtes à  
l'espace Jean Fournet.

Comme chaque année, les acteurs de votre bien-être  
viennent vous rencontrer en cette période de rentrée.  
Produits sains, massages, ateliers, conférences... Venez  
vous faire chouchouter le temps d'un weekend en notre  
compagnie. Le planning des ateliers et conférences sera  
diffusé sur notre page Facebook début septembre, tout  
comme la liste des exposants inscrits.

Un événement à ne pas manquer.

Contact : 07 82 89 19 50

Entrée gratuite



**LUNDI 25 & MERCREDI 27 SEPTEMBRE  
DE 18:45 À 19:45**

Reprise des activités de l'Association Parenthèse  
Sophro - Venez essayer une séance de sophrologie  
lors d'une de ces deux dates à la Maison des  
Associations.

Sur réservation : 06 75 59 81 21 / 06 98 28 16 62

Retrouvez-nous sur : le site internet de la commune ([www.st-clair-du-rhone.fr](http://www.st-clair-du-rhone.fr)) & l'application Panneau Pocket pour toutes les  
dernières informations et les derniers événements de la commune

LIBRE EXPRESSION

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain,  
Mme. MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.

Retrouvez-nous sur  
facebook.

**Vivre en Harmonie  
à Saint Clair du Rhône**



[vivreenharmonie2020@gmail.com](mailto:vivreenharmonie2020@gmail.com)